

Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec et en France : l'instabilité des placements, enjeu majeur pour les jeunes en transition

Pour diffusion immédiate

Montréal le 5 juin 2019 - Le partenariat EDJeP dirigé par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ENAP rend public de nouveaux résultats de l'étude représentative et longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (EDJeP).

Notre analyse démontre que l'instabilité des placements est un enjeu majeur pour les jeunes en transition. Cette instabilité est étroitement reliée aux expériences scolaires des jeunes et affecte directement leurs perspectives d'avenir.

La moyenne du nombre de changements de lieux pour les 1136 jeunes de notre cohorte est de 5,75, 17% d'entre eux ont connu 10 déplacements ou plus alors que 11% en ont connu 12 ou plus. Certains jeunes ont vécu plus de 30 déplacements.

Nos résultats démontrent clairement que les jeunes ayant connu plus d'instabilité ont jusqu'à deux fois moins de chances d'être en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant leur majorité. Les jeunes ayant connu plus d'instabilité avaient deux fois plus de probabilité de n'être ni aux études ni en emploi que ceux ayant connu un parcours plus stable.

Cette réalité est particulièrement marquée chez les jeunes en centre de réadaptation, comparativement aux jeunes placés en famille d'accueil qui ont de meilleurs résultats scolaires. Ainsi, plus la proportion du temps de placement d'un jeune en centre de réadaptation est importante, plus faible est la probabilité qu'il ait obtenu ou soit en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant 18 ans. Or, selon notre étude, les jeunes qui ont connu plus d'instabilité ont davantage tendance à être placés en centre de réadaptation.

Pour Martin Goyette, chercheur principal de l'étude, « Cette instabilité pendant le placement pour certains jeunes est doublée d'une discontinuité des services à 18 ans pour la majorité d'entre eux. Dans le reste du Canada et aux États-Unis, d'autres juridictions ont mis en place des systèmes de soutien prolongé (*extended care*) visant les jeunes pris en charge par leurs services de protection de la jeunesse au-delà de la majorité, mais ce type de soutien n'est pas disponible pour l'ensemble des jeunes placés au Québec. Pourtant, l'efficacité de ces programmes est démontrée par la littérature internationale ».

Rappelons que nos tout premiers résultats rendus publics en novembre 2018 mettaient en évidence le retard scolaire important des jeunes placés; alors que 72% des jeunes Québécois du même âge étaient inscrits en secondaire 5, ce n'était le cas que de 17% des jeunes placés participants à EDJeP.

Pour Jessica Côté-Guimond, coporte-parole du Comité Jeunes ex-placé.es de la recherche, ces résultats sont très interpellants : « Déjà, nous savons que les jeunes placés ont moins de moyens et de chances pour réussir leur parcours scolaire. Maintenant nous apprenons que le lien est clair entre la réussite scolaire et la stabilité dans le placement. En pleine réflexion majeure sur la DPJ, il est absolument nécessaire qu'on se penche sur la question de la stabilité et de la continuité dans les services et les placements. C'est ni plus ni moins l'avenir des jeunes placés, les jeunes les plus vulnérables de notre société qui est en jeu! »

La deuxième vague de collecte de données est en cours dans toutes les régions du Québec et apportera d'autres éléments sur la sortie des jeunes placé.es. Les résultats viseront à améliorer les pratiques sociales et des politiques publiques relatives au soutien et au devenir des jeunes placé.es.

Pour entrevue et informations:

Martin Goyette : 514 347-9126 martin.goyette@enap.ca

Jessica Coté-Guimond : 514 779-5807 Jessicacoteguimond@hotmail.com

Pour voir le rapport complet :

http://edjep.ca/wp-content/uploads/2019/06/EDJeP_Stabilite.pdf

À propos de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placé(e)s au Québec et en France

EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placé(e)s dans des services de protection de la jeunesse. Cette recherche d'envergure est la première étude représentative du genre au Canada. Elle est construite dans une perspective internationale (comparaison France-Québec). La recherche innove également par la participation d'un comité de jeunes ex-placé(e)s qui collabore de façon transversale à toutes les étapes du processus de recherche. Cette étude est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre d'un programme de partenariat. Pour plus d'informations, consultez le www.edjep.ca

À propos de la CREVAJ

La Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) vise l'acquisition de connaissances nouvelles afin de mieux orienter les interventions et les mécanismes de soutien auprès des personnes en situation de vulnérabilité, notamment dans le secteur de la jeunesse, Pour plus d'informations, consultez le www.crevaj.ca

Financé par: